

**SPECIAL LYCEE SPECIAL LYCEE SPECIAL LYCEE**

**Editorial** Après les lycées professionnels, les lycées généraux technologiques sont touchés de plein fouet par les 4800 suppressions de postes prévues pour 2011 dans le second degré. C'est en totale contradiction avec les déclarations de Sarkozy de 2009 qui promettait avec Châtel une réforme à moyen constant. Rien d'étonnant pour SUD Education car cette réforme a toujours eu pour objectif premier de contribuer au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Parmi les nouveaux « leviers de suppressions d'emplois », recommandés par le ministère aux recteurs, on trouve d'abord la nouvelle classe de 1ère. La mise en place d'un vaste tronc commun permet d'augmenter le nombre d'élèves par classe et de supprimer des divisions et des postes. La montée de l'accompagnement personnalisé en 1ère, la mise en place des heures globalisées ponctionnées sur les enseignements s'accompagnent comme nous l'avons prévu de la mise en concurrence entre matières.

Dans la voie technologique, la refonte totale des séries STI et STL est l'occasion d'un véritable jeu de massacre : on passe d'une vingtaine de spécialités à seulement deux bacs, tout en imposant la polyvalence voire une reconversion forcée aux collègues dont la discipline disparaît, comme la physique appliquée. Partout, corollaire des suppressions de postes, le pourcentage des heures supplémentaire augmente entre 10 et 15 % suivant les académies alors qu'on réduit le nombre de postes aux concours sans assurer le réemploi des personnels précaires.

Jusqu'alors le lycée offrait massivement un enseignement varié et riche, quelques dédoublements nationaux,

une aide certes bien trop limitée en seconde, une voie technologique qui permettait la réussite d'une partie des élèves. Tout cela disparaît ou se trouve terriblement menacé par cette réforme qui dessine un « nouveau lycée » encore plus inégalitaire que l'ancien. En effet, rien dans la réforme ne permet de remédier aux lacunes des élèves, l'autonomie des lycées se traduit déjà par un écart croissant entre les choix de centre ville et de banlieue populaire, la concurrence est promue à la place du travail en équipe.

Mais, au-delà, c'est aussi la qualité de la formation des élèves qui est touchée, comme en témoignent les contenus revisités de façon idéologique en SES et en Histoire.

A terme, on peut légitimement se demander si la prochaine étape n'est pas la suppression des bacs technologiques au profit du bac pro et la remise en cause du bac comme moyen d'accès au supérieur, les facultés autonomes depuis la loi LRU sélectionnant « librement » leurs étudiants.

Nous avons largement prévu ces reculs. Dès 2009, contrairement à la plupart des syndicats (1), nous avons refusé de signer les « points de convergences » sur le

lycée avec le Ministère. En 2010, nous avons voté contre la réforme du lycée au Conseil supérieur de l'Éducation et nous avons été rejoints par d'autres organisations (2). Nous avons été signataires d'une pétition intersyndicale nationale contre la montée de la réforme en 1ère et exigeons le retrait de cette réforme. Nous revendiquons des mesures immédiates et à long terme pour aller vers un autre lycée.

(1) Signés par le SNES-Fsu, le SE-Unsa, le SGEN-CFDT, le SNALC.

(2) Le SGEN CFDT et l'UNSA ont par contre voté pour la réforme et la plupart des programmes de la voie générale



**Nouvelles 1eres générales : une mise en place tendue ... comme prévu !**

Officiellement il s'agit de permettre les réorientations en cours ou en fin d'année de 1ère et de rééquilibrer les séries. L'an passé le ministère a maintenu les dotations en 2<sup>nde</sup> pour faire passer la réforme. Cette année nous avons droit au vrai mode de calcul.

**Nous disions : « une réforme pour supprimer des postes ».** Les DGH des lycées en baisse générale pour la rentrée 2011, et la croissance des Heures sup montrent que nous avons raison. On est loin des illusions des syndicats au sujet d'une réforme à « coût constant ». Le tronc commun sert, en l'absence de seuil d'effectif, à mélanger des élèves de séries différentes dans des classes surchargées. Les suppressions de postes sont aussi permises par la mise place de groupes de compétences en langues et aux tentatives de faire financer certaines options sur le volant d'heures globalisées .

**Nous disions : « concurrence entre collègues »** pour obtenir une partie de ces heures dédoublées avec la fin des demi groupes statutaires. En LV l'enveloppe de 4h 30 est ainsi à partager localement. La concurrence est bien une réalité, que seule une action syndicale forte arrive à contrecarrer ou à limiter en refusant de se partager la pénurie.

**Nous doutions d'un rééquilibrage des séries.** Dans de nombreux cas, on assiste au maintien voire à une poussée des demandes d'orientation en 1 ère S en fin de 2<sup>nde</sup>. C'est bien logique : avec les possibilités de réorientation en fin de 1ere, tenter une S devient bien plus envisageable. L'inverse sera plus délicat, les maths ne faisant pas partie du tronc commun... Où est le rééquilibrage ? Face à cette tendance de fond, la montée en 1 ère de l'AP qui a montré en 2nde son caractère inégalitaire et peu efficace ne devrait rien améliorer.

**SUD Education revendique l'abandon total de la réforme du lycée général et technologique .**

**Une difficulté accrue à enseigner en seconde.** Avec des programmes toujours plus ambitieux -et parfois contestables (p 4), la perte d'une heure en moyenne par discipline rend difficile la construction des savoirs et accroît la sensation de zapping d'un thème à l'autre. Nos conditions de travail s'en ressentent avec plus de services partagés et un « choix » à faire entre plus de classes à prendre en charge ou une « compensation » parfois possible sur les 10 h globalisées qui financent notamment l'AP ou les EE.

**Les enseignements d'explorations (EE)** devaient créer une seconde vraiment indifférenciée et faciliter l'orientation des élèves. Cet objectif n'est pas atteint, le rapport de l'Inspection Générale du 15 mars pointe même une logique de prédétermination, les « choix » des élèves étant surtout dictés par le projet d'orientation future. *Ainsi MPS est perçu comme ouvrant la porte de la série S et 85% des élèves ont opté pour les SES contre 20% pour PFEG.* La tendance aux classes à profil semble s'accroître, les directions choisissant de regrouper sur une même classe les mêmes EE.

Enfin l'absence d'une définition forte pour ces enseignements conduit à de grandes variations et inégalités dans ce qui est proposé entre lycées de centre ville et de banlieue populaire tant en terme de quantité (de 5 à 10 EE) qu'en terme de contenu.

Des projets intéressants sont parfois menés dans le cadre des EE mais c'est au détriment des autres enseignements notamment ceux d'économie (SES et PFEG) dont l'horaire en EE est réduit de moitié par la réforme...Alors qu'ils

déterminent toujours les séries ES et STG ! L'absence de prise en compte pour le choix d'orientation, le flou sur la notation peuvent laisser entrevoir à moyen terme leur suppression ou l'introduction d'une évaluation par compétences (Le livret personnel de compétences, tellement contesté dans les collèges, doit « monter » dans les lycées en 2012).

**L'accompagnement personnalisé**, mesure emblématique de la réforme, devait fournir une aide méthodologique et améliorer l'orientation. On en est très loin, un an après, de l'aveu même de l'Inspection Générale ! Là aussi, l'absence de cadrage national aboutit, comme nous l'avions prévu, à des pratiques très différentes : soutien ou approfondissement disciplinaire, travail sur les méthodes parfois déconnecté des disciplines, ateliers variés comme théâtre ou art martial. Les 2h peuvent être dédoublées ou pas, concerner 2 à 5 collègues avec des matières et une périodicité du travail qui varient totalement d'un établissement à l'autre.

Dans ces conditions, quels que soient les efforts des collègues pour utiliser au mieux ces heures, la déception des élèves doit certainement s'analyser par l'absence de réponse à leurs difficultés disciplinaires qui ne sont plus prises en compte même de façon réduite (AI).

Les cas de paiement de l'AP en HSA et HSE (comme pour les EE) et les tentatives de faire financer des options obligatoires sur les heures globalisées laissent entrevoir la possibilité, à terme, de supprimer ces 10 heures .... Comme ce fut le cas pour les IDD en collège...



### **Lycées : quelques unes des revendications de SUD education :**

#### Des moyens pour démocratiser le lycée.

- \* Rétablissement des postes supprimés, création des postes nécessaires, titularisation sans condition de tous les précaires
- \* maximum de 25 élèves par classe. Des dédoublements et des groupes réduits *au sein des classes* permettant l'acquisition des méthodes et la remédiation.
- \* Le rétablissement de passerelles, notamment avec les classes d'adaptation et des enseignements de remise à niveau.
- \* la gratuité réelle du lycée et notamment des manuels scolaires dans toutes les régions.

#### L'organisation pédagogique du lycée.

- \* Le maintien d'horaires et de programmes nationaux
- \* Un temps de concertation des équipes inclus dans les maxima de service
- \* La possibilité pour des équipes de dégager du temps disciplinaire pour la mise en place de projets pédagogiques
- \* Une politique d'ouverture culturelle financée *publiquement*
- \* une seconde réellement indifférenciée permettant aux élèves un parcours les initiant aux disciplines nouvelles au lycée et offrant toutes les poursuites d'étude possibles
- \* Une plage d'aide au travail hebdomadaire, un tutorat inclus dans le service des enseignants volontaires
- \* Nous souhaitons, dans le système actuel, le maintien du bac comme examen national. Il doit rester le diplôme correspondant au premier grade universitaire.
- \* *Pour un autre lycée, dans une autre société, nous nous situons dans la perspective d'une suppression des trois voies de formation séparées (voie générale, voie technologique, voie professionnelle) qui justifient aujourd'hui l'orientation précoce, et pour un lycée polytechnique jusqu'à 18 ans.*

# L'exemple édifiant de la réforme des baccalauréats STI et STL :

L'arrêté du 27 mai 2010 transformait les sciences et technologies industrielles (STI) » en « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) ». Ceci afin de "permettre aux titulaires du bac STI2D d'accéder à la diversité des formations scientifiques de l'enseignement supérieur" et de "rendre l'enseignement technique plus attractif. ».

## Faire des économies, vite !

Le tour de passe-passe réside dans le glissement des TI (Technologies Industrielles), étude par la pratique de moyens de production industrielle en atelier, vers les TI (Technologies de l'Industrie), observation et étude par la simulation de produits industriels, agrémenté du très à la mode « Développement Durable ».

Il faut "améliorer la visibilité de l'enseignement technique par rapport à l'enseignement professionnel", c'est l'unique raison avouée de la disparition des ateliers. Elle masque la raison du gain financier qui explique aussi la disparition des options régulation et chimie industrielle de la série STL (consommatrices de matériels "lourds" comme pompes, vannes, colonnes à distiller...).

Les nouveaux programmes sont sortis 6 mois seulement avant la rentrée, après un simulacre de consultation des enseignants, malgré les avis défavorables du Comité Interprofessionnel Consultatif (4 février 2011) et des Conseils Supérieurs de l'Éducation (1 avril et 9 décembre 2010) : vive la démocratie !

## Les conséquences prévisibles ou avérées de la réforme pour les élèves...

Les élèves appréciaient de partir du concret pour ensuite tirer des concepts. Les programmes "rénovés" qui ne feront appel qu'à des simulations sur ordinateur, vont faire fuir. Ajoutons à cela des classes à effectifs chargés, puisque toutes les spécialités sont regroupées, et toujours pas d'initiation au droit du travail...



## ...pour le tissu industriel...

Le secteur secondaire va déjà manquer cruellement d'agents de maîtrise qualifiés et subira de plein fouet cette réforme. Ce ne sera pas la formation en apprentissage en milieu industriel spécifique qui remplacera l'éducation des futurs techniciens capables de faire tourner toutes les boîtes (et si possible en autogestion !).

## ...et pour les enseignants

Ces programmes sont évidemment élaborés pour appliquer un plan social dans l'Éducation Nationale. Il faut choisir entre départ 'volontaire' ou reconversion/adaptation disciplinaire forcée, assortie parfois d'une pseudo-formation :

-De la Physique Appliquée vers la Physique Chimie...

-De toutes les disciplines technologiques (Les 6 sections de CAPET seront remplacées en 2012 par un CAPET de sciences industrielles de l'ingénieur de la 6ème à bac+2, cf JO du 2 avril 2011) vers un concentré de technologie, voire vers les maths, ou encore en chef d'établissement (sic).

Ces regroupements disciplinaires ont pour conséquence des mesures de cartes scolaires qui ne se font plus à l'ancienneté par discipline mais au profil... Cette pseudo-formation d'adaptation en super prof de techno, à coût nul, uniquement destinée à assurer la rentrée 2011 sans vagues, bafoue le décret 2007-1470 car elle est subie sans décharge de service : augmentation du temps de service, non remplacement des prof en formation... La culpabilisation et le stress vont grandissant. Après les agents SNCF, EdF, France Télécom, c'est au tour des enseignants de subir les techniques de "management": laisser les travailleurs dans l'incertitude, les solliciter hors de leurs compétences, les menacer de déplacement forcé, les mettre en compétition.

## Une réforme particulièrement antisociale :

Cette contre-réforme est issue de la volonté de favoriser la reproduction des élites et de stopper la progression sociale que permettaient ces filières STI aux élèves issus de classes défavorisées. Une volonté qui répond à cinq objectifs :

- Maintenir les masses dans l'ignorance et la servitude,
- Diminuer les dépenses d'éducation : moins de fonctionnaires, moins de matériels coûteux, en bref moins de crédits pour l'Éducation Nationale .
- Préparer la privatisation de l'Éducation en rendant ces programmes applicables dans TOUS les lycées, publics comme privés, et permettant un contournement généralisé de la carte scolaire.
- Renvoyer l'ascenseur aux amis : Dassault fournit le logiciel de conception mécanique, et Dassault fait la pub pour la STI2D, visible sur eduscol !
- Détruire la solidarité, à la suite de la réforme des retraites, de la sécu, du code du travail ( « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance » , Denis Kessler, N° 2 du MEDEF, le 4/10/2007). En effet les lycées techniques ont été créés en 1946 par le plan Langevin-Wallon élaboré à partir de ce programme du CNR.

**Il n'y a que le retrait de la réforme qui puisse éviter ces conséquences désastreuses !**

Annoncé le 18 novembre 2010 par le ministre Luc Chatel, le texte de l'appel à projets, paru au BO n°9 du 3 mars 2011, prévoit trois types d'intervention des collègues de philosophie dès la seconde.

- la prise en charge des heures d'ECJS (éducation civique juridique et sociale) en seconde et première comme c'est parfois déjà le cas.

- la prise en charge d'une partie de l'accompagnement personnalisé en seconde et en première et la participation aux travaux pratiques encadrés (TPE).

- des interventions ciblées dans le cours de collègues d'autres disciplines, de 2 à 12 heures pour un maximum de 36 heures par année scolaire!

### **C'est un projet dangereux et en trompe-l'oeil :**

- seules les interventions sont rémunérées en HSE, annualisées ce qui à terme présente un danger pour la redéfinition de nos services. Les heures de concertation ou de préparation ne sont pas prises en compte !

- Sous prétexte d'innovation et d'interdisciplinarité, la philo est vidée de son contenu. Il s'agit de boucher les emplois du temps pour occuper les profs de philo quand les heures en terminales seront supprimées, en 2012, par la fin des dédoublements en S et dans les séries technologiques !

- la participation à l'expérimentation entraînerait sa validation par le ministère puis son caractère obligatoire pour tous, en 2012, sous prétexte qu'il y aura eu concertation de l'ensemble des professeurs de philosophie.

- Nous perdons peu à peu notre statut de discipline de première chaire (décret de 1950). De surcroît, la réforme en cours de montée prévoit pour les Terminales L une option droit de 2 heures par semaine. Au détriment de quel enseignement cela se fera-t-il ? De la philosophie, au nom du « rééquilibrage des séries » ?

**SUD Education est favorable à l'introduction de la philo dès la 1ère mais avec un véritable horaire et une vraie réflexion sur les approches et l'interdisciplinarité.**



### **Nouveaux programmes... Derrière la réforme, le formatage et la sélection ? L'exemple de l'histoire-géo.**

La réforme des structures s'accompagne de nouveaux programmes idéologiquement contestables, notamment en histoire géo et en SES (1) mais aussi plus difficiles à appréhender pour les élèves de lycée comme en terminale littéraire.

Dès la 2<sup>nd</sup>e on s'attache à montrer l'importance des européens dans l'histoire du monde. Au passage, le programme fait disparaître l'étude des relations entre les civilisations chrétienne et musulmane du bassin méditerranéen médiéval, mais prescrit presque la moitié de l'horaire (20h) à l'étude de l'Europe chrétienne médiévale et à « l'élargissement » du monde par les européens au XV-XVIe. En géographie les grandes questions sont toutes revisitées sous l'angle à la mode du développement durable, un concept peu géographique....

En 1<sup>ère</sup> le tronc commun « couvrant » la période 1850-2000 impliquait des coupes sombres ! Mais ce qui disparaît est révélateur : les idéologies du XIX<sup>ème</sup> siècles, le mouvement ouvrier, le régime de Vichy et l'histoire politique et sociale de la France depuis 1962.... ! La formation historique du citoyen et la géographie du monde attendront la terminale (où la complexité des intitulés est d'ailleurs plus adaptée aux étudiants de licence qu'aux lycéens !)

Les S (50 % des lycéens) passeront désormais l'épreuve anticipée en fin de 1<sup>ère</sup>. Il est clair que la prochaine étape (demandée par le SGEN au CSEN), c'est l'épreuve anticipée pour tous en fin de tronc commun et la disparition de l'HG obligatoire dans toutes les terminales.... à 4 H hebdo, cela représente un gain de postes non négligeable, mais une perte de formation énorme !

Au CSEN de juillet 2010, SUD éducation a voté contre le programme de 1<sup>ère</sup> (contrairement au SGEN et à L'UNSA) et a pris l'initiative d'un communiqué commun avec le SNES et la CGT .

(1) Journal fédéral SUD Education mars avril 2011 p2: destruction programmée des sciences sociales au lycée.